

# Inf'eau Lys

Lettre d'information des 224 communes du bassin versant de la Lys.

N°9 / Juin 2004

## Edito



La dernière étape de la rédaction du document SAGE est aujourd'hui bien engagée. Grâce en particulier aux commissions spécialisées, une première ébauche du document a été approuvée le 5 février dernier par la CLE. Les commissions spécialisées continuent naturellement de se réunir périodiquement et des groupes de travail spécifiques apportent leur contribution sur les principaux thèmes de gestion de l'eau : l'entretien des cours d'eau, la gestion des ouvrages hydrauliques, la maîtrise de la pollution urbaine et le ruissellement en milieu urbain. Seront traités dans les mois à venir le ruissellement en milieu rural, la gestion des produits phytosanitaires...

Fort de cette mobilisation, il sera ainsi possible d'aboutir au document final du SAGE courant 2005 afin de le soumettre à la CLE.

A ce stade, je voudrais mettre en exergue la démarche collective et partenariale initiée par le SAGE, qui démontre la capacité des urbains et des ruraux à travailler ensemble au-delà de la diversité des usages de l'eau.

C'est ainsi que s'agissant de l'important volet consacré à la lutte contre les inondations, des études ont été engagées sur chacun des 12 sous-bassins versants de la Lys sans attendre la finalisation du document SAGE.

Vous êtes régulièrement informés, à travers cette lettre, du déroulement de ces études qui vont conduire à l'adoption d'un Plan de gestion globale et équilibrée des écoulements et des crues à l'échelle des sous-bassins et du bassin de la Lys, et auquel sera annexé un programme de travaux d'aménagements adaptés aux enjeux.

Je tiens également à préciser que d'autres actions vont se mettre en place et en particulier celles qui ont trait au renforcement de la communication. Elles s'adresseront aux populations concernées auxquelles seront explicités le contenu des programmes déjà arrêtés (contrat de rivière Clarence et Plan BACHELOT de Prévention des Inondations) ainsi que de ceux qui seront définis à l'issue des études.

Ces actions de communication s'adresseront aussi aux scolaires qui bénéficieront d'une sensibilisation au risque inondation dès 2005. C'est en effet au développement d'une véritable culture du risque que nous voulons contribuer, ceci afin que les gros efforts financiers, qui seront consentis à travers notamment la réalisation d'aménagements lourds, s'inscrivent dans une démarche collective de préservation de notre territoire.

**André FLAJOLET**

Député-Maire de Saint-Venant

Président de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. de la Lys

## 26 JANVIER 2004 : SIGNATURE DU CONTRAT DE RIVIÈRE CLARENCE

Depuis son initiation en 1996 jusqu'à sa signature en 2004, sept années auront donc été nécessaires pour permettre au contrat de rivière Clarence de voir le jour. Fruit du travail conjoint du Comité de Rivière et du Syndicat Intercommunal à vocation unique regroupant les 46 communes concernées, cet outil opérationnel et financier est une préfiguration de ce qui se fera à l'échelle du territoire du S.A.G.E. de la Lys.



Grâce à ce contrat de rivière, c'est un des moyens de reconquête de la qualité de l'eau, de restauration des milieux naturels et de

lutte contre les inondations voulu par le S.A.G.E. de la Lys, qui se met en place sur le bassin versant. Sur d'autres secteurs, c'est le Plan de Prévention contre les inondations développé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable qui sera mis en œuvre.

Même si les élus n'ont pas attendu cette signature pour engager les travaux prévus, ce 26 janvier marque donc le point de départ d'un vaste programme au cœur duquel la lutte contre les inondations mobilise toutes les énergies. Ceci explique la présence, autour de Mme Tokia SAIFI, Secrétaire d'Etat au Développement Durable, des représentants des services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, du Conseil Général du Pas de Calais et des intercommunalités concernées (la Communauté de Communes Artois Lys, la Communauté de Communes du Pernois et la Communauté d'Agglomération de l'Artois).



# POINT SUR L'ÉLABORATION DU S.A.G.E. DE LA LYS

Durant ce premier semestre 2004, trois groupes de travail thématiques réunissant des élus et des techniciens, ont permis la rédaction de documents qui compléteront le S.A.G.E. de la Lys.

Ainsi :

## Groupe "Gestionnaires des cours d'eau" :

- cahier des charges pour l'élaboration des plans d'entretien et de gestion des cours d'eau du bassin versant de la Lys,
- projet des mesures et des actions de la thématique "Reconquête de la qualité écologique et paysagère des cours d'eau".

**Groupe "Ouvrages hydrauliques"** : travail d'inventaire des ouvrages hydrauliques pour la Lys rivière et ses affluents, ainsi que pour la Lacquette.

Un groupe "ouvrages hydrauliques" pour le bassin versant de la Clarence et ses affluents sera prochainement constitué afin de poursuivre cet inventaire.

**Groupe "Maîtrise de la pollution urbaine"**, réuni le 27 mai dernier pour débattre des actions à mener pour la maîtrise de la pollution d'origine urbaine. Le document acté lors de cette séance de travail a été validé par les membres de la Commission spécialisée Ressource en eau le 10 juin dernier et sera soumis à la CLE le 24 juin.

## DEUX ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES POUR LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX NATURELS

**Étude complémentaire sur la ressource en eau/eau potable** menée par une stagiaire de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. L'état d'avancement de cette étude a été présenté à la Commission spécialisée Ressource en eau le 10 juin dernier. Le rendu final de ces travaux est attendu pour septembre 2004.

**Inventaire des milieux naturels du bassin versant de la Lys** réalisé par le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais. Une première réunion du comité de pilotage se tiendra le 15 septembre prochain.



La rivière de la Clarence

Juillet et août 2004 seront consacrés à la rédaction du document S.A.G.E. et à l'organisation des prochaines réunions de travail, des réunions transversales sur la gestion des effluents organiques (boues de station d'épuration, effluents d'élevages,...) et sur les produits phytosanitaires.

Les dates de ces rencontres seront précisées dans la rubrique "actualités" du site Internet ([www.sage-lys.net](http://www.sage-lys.net)).

## SIGNATURE DU S.A.G.E. DE LA LYS : FIN 2005

Le document S.A.G.E. devrait être adopté par la CLE à l'issue du premier semestre 2005, afin d'être soumis à l'enquête publique préalable à son approbation par arrêté préfectoral.

On peut donc estimer que l'exercice sera terminé au plus tard pour la fin 2005.

## INFORMER LARGEMENT SUR LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT EN MILIEU URBAIN

Noue autour de l'Église Notre-Dame de Waziers



À la demande de la CLE du 5 février dernier, il a été décidé d'organiser des réunions transversales pour informer les acteurs locaux du bassin versant du S.A.G.E. et décloisonner les groupes de travail.

Ainsi, 80 personnes ont répondu présentes pour une première réunion transversale, organisée le 26 mai 2004 dans les locaux de l'hôtel de ville de Bruay la Buissière. Cette rencontre a permis d'aborder la gestion des eaux de ruissellement en milieu urbain.

Pour ce faire, cinq professionnels ont fait part de leurs expériences dans ce domaine :

### > POURQUOI GÉRER LES EAUX DE RUISSELLEMENT ?

Philippe BONNEAU (Assistant ingénieur, mission qualité de l'assainissement, Agence de l'Eau Artois-Picardie) a recadré la problématique des eaux de ruissellement et mis en exergue la nécessité de gérer ces eaux.

### > CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Denis LEROUX (Chargé de la Police de l'eau, DDE du Nord) a présenté le contexte réglementaire de cette gestion en rappelant les articles 641 et 640 du code civil, ainsi que les textes du code de l'Urbanisme et de l'Environnement relatifs à cette thématique.

### > EXPÉRIENCES DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES PAR LE SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU DOUAISSIS

Jean-Jacques HERIN (Directeur Général, SIADO), a témoigné de l'importance pour les structures compétentes en assainissement de prendre la compétence "gestion des eaux plu-

viales", ceci dans un souci d'efficacité.

### > BIEN CONCEVOIR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

Michel BENARD (Co-gérant, Infra Service), à partir d'un reportage photos, a pu souligner l'importance de concevoir, en amont de tout projet d'aménagement urbain, industriel, agricole, ..., la gestion des eaux de ruissellement

### > PÉRENNISATION DES OUVRAGES

Michel BEYEART (Chef du service assainissement, Société des Eaux de Douai) a insisté sur l'importance d'une maintenance de qualité des ouvrages, garante de leur pérennité

### > RÉCUPÉRATION ET RÉUTILISATION POSSIBLES DES EAUX PLUVIALES

Eric BEMBEN (Technicien sanitaire, DDASS du Pas-de-Calais) a présenté quelques pistes pour la réutilisation des eaux de pluie.

Ces exposés ont été suivis d'un débat.

# POINT SUR LES ÉTUDES "RISQUES"

## RAPPEL

A ce jour, trois études de gestion globale et équilibrée des écoulements et des crues des eaux sont terminées. Il s'agit de celles de : la Clarence, du Guarbecque, des canaux de la Bourre.

Sept sont en cours :

- la Melde du Pas-de-Calais,
- la Lys Rivière,
- la Lawe,
- la Grande Becque de St Jans Cappel,
- la Loisme, le Surgeon et la Fontaine de Bray,
- la Laquette,
- le Bas Pays, la plaine de la Lys et de la Flandre intérieure.

## LES ÉTUDES À VENIR

L'étude relative à la Meteren Becque a débuté à la mi-juin et se terminera en avril 2005.

L'étude du nœud d'Aire-sur-la-Lys sera traitée en interne au cours du second semestre 2004.

Le cabinet SETEGUE, chargé par le SYMSAGEL d'une mission d'Assistance Technique à

Maîtrise d'Ouvrage, pourra dès cet l'automne :

> réaliser la synthèse des études évoquées ci-dessus, afin de disposer d'une vision précise des apports hydrologiques de chacun des sous-bassins étudiés ;

> élaborer un modèle hydraulique détaillé et complet de la Lys et de ses affluents dans le triple but :

- d'examiner :
  - la proportion et l'amplitude des crues de la Lys aval,
  - les problématiques de conjonction des apports des différents affluents,
  - les interactions entre les niveaux de la Lys et les crues et débits des affluents,
  - les conditions de drainage en décuve dans la plaine à travers le réseau maillé des beccques, courants et fossés,

- de recadrer les enjeux en terme de réduction des apports par l'amont ;

- de préciser la hiérarchisation et le phasage des aménagements préconisés par les études.

Ce travail devrait être finalisé en juin 2005. Parallèlement, trois études de moindre importance répondant à des besoins ponctuels ont été lancées.

Deux sont terminées. Il s'agit de :

- l'étude de reconquête environnementale du fossé d'Avesnes (sous-bassin du bassin de la Lawe), dont les résultats ont été rendus publics le jeudi 6 novembre 2003 ;
- l'étude "diagnostic" du bassin versant de la Calonnette, prévue au Contrat de Rivière Clarence, dont les résultats ont été rendus publics le lundi 17 novembre 2003.

Une troisième étude a débuté en juillet 2003 et se terminera en septembre. Il s'agit de l'étude d'aménagement du Grand Nocq, prévue au Contrat de Rivière Clarence.

## LA CONCERTATION AVEC LE MONDE AGRICOLE



Quelques participants du groupe de concertation

Les études engagées sur chacun des sous-bassins de la plaine de la Lys ont pour objet d'identifier les dysfonctionnements à l'origine du risque d'inondation et de proposer un certain nombre de mesures destinées à limiter ce risque.

Ces mesures se déclinent à un double niveau :

- au niveau spatial, elles ont vocation à répondre à la problématique propre à chaque sous-bassin, et à la problématique d'ensemble du bassin de la Lys ;

- au niveau temporel, elles ont pour vocation de répondre à des préoccupations de court terme (à travers la réalisation d'aménagements lourds du type Zones d'Expansion de Crues ou bassins de rétention) mais aussi de long terme (à travers la mise en œuvre d'actions de type agri-environnemental).

**Ce sont les actions de l'échelle temps por-**

**tant sur le long terme qui concernent plus spécifiquement le monde agricole. Des réunions de concertation ont donc été mises en place sur plusieurs sites expérimentaux afin de définir le contenu des programmes qui seront mis en œuvre sur le mode du volontariat à partir de propositions élaborées par les bureaux d'études.**

Ainsi, sur le sous-bassin du Grand Nocq, deux sites pilotes ont été identifiés à la suite de plusieurs réunions de travail sur le terrain. Les premières actions retenues le 16 juin lors de la dernière réunion du groupe de concertation concerneront principalement la réimplantation de haies et la création de fascines.

C'est dans un climat particulièrement constructif que ces réunions de concertation se déroulent. Elles sont organisées en liaison et avec le concours des Chambres d'Agriculture du Nord et du Pas-de-Calais.

**Monsieur Jean-Jacques VERSTRAETEN**  
Agriculteur - Vice-Président de l'Association Allouagne Stop Inondation

### LE DIALOGUE AVANT TOUT

*Je veux mettre mon expérience d'homme de terrain pour pouvoir élaborer des solutions acceptées par tous. J'ai le sentiment que les agriculteurs sont*

*prêts à étudier avec les techniciens les bonnes solutions. Les échanges se veulent constructifs. Il faudra toutefois clarifier la question du financement de ces mesures. Nous comptons sur les services de l'administration pour monter les dossiers de demande de financement appropriés.*



**Monsieur Jean-Marie BOCQUET**  
Agriculteur - Membre de la Chambre d'Agriculture

### TROUVER LES MESURES ADAPTÉES

*Les agriculteurs sont prêts à avancer pour répondre aux risques d'inondation qui pèsent sur notre territoire.*

*En confrontant les propositions des techniciens et des agriculteurs, je suis sûr que nous trouverons des solutions adaptées à chaque type de territoire.*

*En nous mettant autour d'une table, c'est le meilleur moyen d'aboutir.*

*Parmi les points à travailler, figure celui des indemnisations. Comment prendre en compte la particularité de chaque exploitation, qu'elle soit grande ou petite ?*



## A retenir

### CONCOURS PHOT EAU LYS A VOS APPAREILS, PR TS, PHOTOGRAPHIEZ !

Ouvert aux photographes amateurs, aux membres d'association ou aux écoles, ce concours organisé par le SYMSAGEL dans le cadre du S.A.G.E. de la Lys a pour objectif de valoriser le patrimoine naturel et environnemental des 224 communes du bassin versant de la Lys.

C'est sur les thèmes suivants que pourront s'exercer la créativité et le talent des participants :

- l'eau et les paysages,
- l'eau et le patrimoine,
- l'eau et les loisirs,
- l'eau et ses usages.

Date limite d'envoi des photos au SYMSAGEL : le 30 Septembre 2004. Les plus beaux clichés seront présentés lors d'expositions. Le règlement et le bulletin de participation sont disponibles au SYMSAGEL sur simple demande (Tél : 03 21 54 72 66).



### LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : UN FINANCEMENT SIMPLIFIE ET ACC LER

Un guichet unique de traitement informatique des demandes de financement des travaux de lutte contre les inondations sera bientôt mis en place dans le Pas-de-Calais. Piloté par l'Etat, il s'appuiera sur un outil informatique baptisé GUF1 (Guichet Unique de Financement), installé sur le Système Informatique Territorial (SIT 62) de la Préfecture du Pas-de-Calais.

S'agissant des travaux prévus par le Plan "BACHELOT" de Prévention des Inondations (PPI) et par le Contrat de Rivière Clarence, la phase de pré-instruction du dispositif GUF1 sera remplacée par l'avis collégial que le Comité Technique du PPI dans le 1<sup>er</sup> cas, le Comité de Suivi du Contrat de Rivière dans le second, rendront sur les projets présentés, en sa qualité d'organe coordonnateur, par le SYMSAGEL.

Les avis favorables de ces comités vaudront recevabilité des projets qu'il sera alors possible aux maîtres d'ouvrage d'entrer pour mémoire dans l'applicatif GUF1 en vue de l'engagement immédiat de la procédure d'instruction technique et financière par les services compétents.

## Le monde de l'eau

Conférence "L'eau vivante, éternellement COURANTE ?"

Le 14 septembre 2004 à 19h00 à la salle AREA d'Aire sur la Lys

*"Le succès de la Directive Cadre Eau requiert l'information, la consultation et la participation du public", préambule article 14.*

Cette Directive, adoptée par le Parlement Européen en septembre 2000, fixe des objectifs pour la gestion de l'eau jusqu'en 2015.

Dans son article 14, la directive prévoit d'élargir le cercle de la concertation sur la gestion de l'eau au public "non spécialiste".

Outre les instances habituelles, ce public sera désormais informé et consulté sur la préparation des documents de planification.

C'est dans ce contexte que l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a proposé aux acteurs des bassins versants (Audomarois, Sambre, Haute-Somme, Delta de l'Aa, Lys, Authie, Canche, Yser, Deûle-Marque, Avre, Scarpe, Sensée, Escaut) d'organiser en partenariat, des conférences pédagogiques sur l'eau qui ont pour ambition de faire (re)découvrir à chacun, l'eau et sa gestion.

Contact : Service Communication  
Agence de l'Eau Artois-Picardie

**3 et 4 juillet : Lys, portes ouvertes**

Le thème cette année est celui du feu.

Contact : Lys sans Frontières - Tél. : 03 20 50 22 35  
Toerisme Leiestreck - Tél. : 00 32 5624 9995

## Vos contacts

Estelle CHEVILLARD



Animatrice du S.A.G.E. de la Lys  
Agence de l'Eau Artois-Picardie  
200, Rue Marceline Desbordes  
Centre tertiaire de l'Arsenal  
BP 818 - 59 508 DOUAI Cédex

Tél. : 03 27 99 90 31

Fax : 03 27 99 90 15

E. Mail : echevillard@eau-artois-picardie.fr

Marc CORNIL



Directeur Général du SYMSAGEL  
14, Rue des Martyrs  
62 190 LILLERS  
Tél. : 03 21 54 72 66  
Fax : 03 21 54 72 61

E. Mail : symsagel@fr.oleane.com

### LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU, R UNIE LE 28 NOVEMBRE 2003 , LA COMMUNAUT ARTOIS-LYS



### INF'EAU LYS

Publication du SYMSAGEL dans le cadre du S.A.G.E. de la Lys.

Directeur de Publication : Marc CORNIL

Conception, réalisation : MD Conseil

Crédits photos : Symsagel - Adopta

Dépôt légal Janvier 2000

Tirage : 1000 ex.